La Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) publie, en open data, une mise à jour de la liste des maternités de France. Par rapport à la précédente version, diffusée en open data en décembre 2023, le fichier est enrichi avec les données au 31 décembre 2023.

Cette liste recense l'ensemble des maternités de France au 31 décembre de l'année 2000, et des années 2008 à 2023. Elle comprend à chaque fois leur adresse, nombre de lits et activité (nombre d'accouchements).

Ce fichier est mis à jour chaque année, à la fin de l'année N (novembre ou décembre), pour inclure la liste des maternités en activité au 31 décembre de l'année N-1. Le fichier publié ce jour comprend ainsi des données actualisées par rapport à la précédente version (publiée début décembre 2023 sur les données de l'année 2000, puis des années 2008 à 2022) : il inclut désormais les données au 31 décembre 2023.

Un établissement est inclus dans la liste pour une année donnée s'il possède au moins un lit et un service d'obstétrique au 31 décembre de cette année et s'il a effectué au moins un accouchement dans l'année.

Un établissement est dit de type 1 s'il possède un service d'obstétrique, de type 2a s'il a aussi un service de néonatologie sur le même site que le service d'obstétrique, de type 2b s'il a aussi

un service de soins intensifs néonatals et de type 3 s'il dispose, sur le même site, des trois services précédents (obstétrique, néonatologie et soins intensifs néonatals) ainsi que d'un service de réanimation néonatale.

Ce fichier ne doit pas être utilisé pour compter le nombre d'accouchements une année donnée. En effet, les maternités qui ferment au cours d'une année et n'ont pas de lit au 31 décembre de cette année ne sont pas incluses.

Ces données sont produites à partir des bases statistiques de la Statistique annuelle des établissements de santé (SAE) retraitées par la DREES. Cette enquête de la DREES décrit tous les ans l'activité des établissements de santé publics et privés (nombre de séjours et de journées d'hospitalisations) et leurs facteurs de production associés (lits, places, équipements, personnels).

Consulter les données

A propos de la DREES

La Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) est le service statistique ministériel dans les domaines de la santé et du social. Créée par décret en 1998, elle fait partie du service statistique public. A ce titre, son action s'appuie sur un engagement déontologique fort reposant notamment sur l'indépendance, la qualité, le respect du secret statistique, l'impartialité et l'objectivité.

La DREES intervient également en appui à la conception et à l'évaluation des politiques publiques.
Elle apporte par ailleurs ses compétences pour développer le partage des données, algorithmes et codes au sein des ministères chargés de la santé et des solidarités.